



Conseil municipal

Mardi 19 Décembre 2023

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Messieurs Aurélien Laurent, Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch,
Dominique Goncalvès

Madame Emilie Sacrispeyre

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut, 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Secrétaire de séance : Madame Tréjaut Céline

Date de la convocation de la séance : le 12/12/2023

Début de la séance 19h30

Cérémonies :

Organisation de l'après-midi des vœux le 13 janvier à 16h.

Distribution du rappel à prévoir en début de semaine du 8 janvier

Bâtiment / patrimoine :

Éclairage du terrain de pétanque : le devis de Philippe Laporte pourrait être retenu après réajustement par le rajout d'un éclairage supplémentaire.

Logements communaux :

Procédure en cours : Le rendez-vous au tribunal suite à l'assignation s'est tenu.

Des documents supplémentaires ont été demandés et envoyés à l'avocate de Monsieur et Madame Berthé afin d'obtenir un éventuel classement de l'affaire.

Au vu de la complexité du domaine juridique, nous préférons confier notre dossier à Maître Thouy, avocate, pour la poursuite des échanges.

Logement TF : Problème électrique à évaluer demain par Christopher, agent technique.

Logement YG : Demande d'établir une provision sur charges → refus au regard des difficultés précédemment rencontrées.

Travaux à prévoir logements communaux : porte du logement GS → présentation d'un deuxième devis bois, un 4e devis PVC sera demandé.

Voirie :

Présentation par la commune de Saint-Germain de Grave des travaux à envisager sur le pont du Bedat : stabilisation des berges / Traitement de l'affouillement d'aval / reprise des enduits du conduit / réfection du tablier du pont / étude du cours d'eau pour obtenir l'autorisation.

Total : 27182,74 € à partager soit un total pour la commune de 13591,37 €.

À cela, il faudra prévoir de rajouter le tarif d'une contre-visite.

Des subventions de l'État dans le cadre du Programme National des Ponts et Travaux sont à demander en amont.

Soutien du talus sur la D123 (direction Caudrot), un 3e devis d'enrochement est en attente de la part d'Eurovia.

La réparation des potelets a été relancée : Colas est en attente de la livraison de ces derniers.

Création et remplacement d'éclairage public : acceptation du devis de création pour Petit Pey et pour la réparation de celui de Gillardeau, les 2 impliquant la sécurité.

Projet de remplacement intégral par des LED : la subvention fond vert est attribuée. Ce projet pourra démarrer en début d'année 2024.

Le talus de la D123 (direction St Martial) a été signalé une seconde fois. Ce talus avait été signalé une première fois dès que nous avons englobé le secteur Petit Pey en agglomération, sans précédent problématique connu auparavant.

Signalement du faucardage excessif de la part des agents du département, un courrier sera adressé avec des photos à l'appui.

Réseau :

Extension du réseau électrique dans le Bourg : Les travaux se sont déroulés avec quelques difficultés, notamment en lien avec l'emprunt de la servitude, ce qui a bloqué l'accès des riverains à leur domicile.

Aussi, la servitude a été endommagée. Un courrier sera adressé à Enedis.

Désignation de référents :

Déontologue : Monsieur Jean-Guy Dinet

Contrôle des listes électorales :

Franck Lorenzon en qualité de conseiller municipal

Catherine Moreau en qualité de déléguée administration

Brigitte Fermis en qualité de déléguée Tribunal Judiciaire.

Associations :

Suite aux différentes assemblées générales qui se sont tenues pour chaque association communale, le versement des subventions peut être effectué.

Situation de l'ex association détente et danse : tous les courriers reçus en mairie ont été retournés à l'ancienne présidente en courrier recommandé avec accusé de réception.

À compter de maintenant, la mairie ne recevra plus ces courriers. Un courrier explicatif a été joint à l'attention de l'ancienne présidente. Ce courrier recommandé a bien été reçu.

Animaux errants :

Suite à une invasion de chats dans le bourg, une association de stérilisation sera contactée pour réguler le problème.

Compte-rendu des différentes réunions, CDC et syndicats.

Fin de la séance 22h30

P. GUAGNI – LE MOING

C. TRÉJAUT

A. CASTAGNET

C. JOLY

D. GONCALVES

A. LAURENT

F. LORENZON

A. MAUBARET

S. RUSCH

E. SACRISPEYRE